



Reclamation d'une prime de précarité CDD

Par **marvel**, le **27/06/2013** à **15:36**

Bonjour, je suis employé du secteur privé et en CDI depuis Avril 2010. Avant cela j'ai cumulé plusieurs CDD dans la même entreprise ; le dernier (contrat d'une journée) a débouché sur le CDI. Or je n'ai pas perçu de prime de précarité pour les autres CDD, puis-je faire une réclamation svp ? Merci de votre attention !

Par **P.M.**, le **27/06/2013** à **15:58**

Bonjour,
Il faudrait connaître les motifs de recours des différents CDD à moins que vous soyez sûr d'avoir droit à l'indemnité de précarité mais il y a un risque de prescription...